



Valérie RABAULT

Députée de Tarn-et-Garonne

Secrétaire de la commission des finances

Présidente du groupe Socialistes & apparentés

Paris, le 18 juillet 2019

Communiqué de Valérie RABAULT : réforme des retraites

Ce jeudi 18 juillet, le haut-commissaire à la réforme des retraites, Jean-Paul Delevoye a présenté ce matin ses préconisations pour la réforme des retraites. Les premiers éléments qui ont été diffusés suscitent plusieurs interrogations :

1. **Sur l'âge légal de départ à la retraite : il va en fait passer à 64 ans.** Le Gouvernement dit vouloir maintenir l'âge de départ à la retraite à 62 ans, mais le haut-commissaire propose que la retraite à taux plein ne soit versée qu'aux personnes qui prendraient leur retraite à 64 ans. Il y a donc une forme d'hypocrisie qui n'est pas acceptable.
2. **Sur la valeur du point : c'est une zone de gros risque.** En théorie, le système à point permet de la lisibilité : chacun saura le nombre de points dont il ou elle disposera. Mais connaître le nombre de points qu'on a, ne signifie pas savoir quel montant de retraite on va avoir. Le système à point est anxiogène si la valeur du point n'est pas clairement précisée. Cette valeur va-t-elle varier au fil des ans avec la croissance économique ? avec l'inflation ? avec l'évolution de la masse salariale ? Qui pourra modifier cette valeur ? Ne pas dire comment sera calculée cette valeur est inacceptable.

Les retraités actuels ont pu constater que le Gouvernement avait largement amputé leur pouvoir d'achat en décidant d'autorité en 2017 d'augmenter leur CSG et de ne pas revaloriser les pensions avec l'inflation. Rien ne dit dans la copie remise par le haut-commissaire qu'une telle situation ne se reproduira pas avec un gouvernement qui déciderait unilatéralement de faire baisser la valeur du point.

3. **Sur la pénibilité : il n'y a rien.** Tout le monde est logé à la même enseigne, alors que chacun sait bien que certains métiers sont très pénibles ce qui d'ailleurs se voit sur l'espérance de vie. Nous demandons donc que la pénibilité soit prise en compte dans cette réforme.
4. **Sur les perdants et les gagnants : on ne sait rien.** La proposition du haut-commissaire fait des perdants et des gagnants, sans dire lesquels, sans préciser ce qu'ils vont perdre ou gagner, sans indiquer le nombre de perdants et le nombre de gagnants. Je demande donc au gouvernement de rendre publiques les simulations dont il disposerait afin que chacun puisse se rendre compte de ce qui l'attend.
5. **Sur les équilibres financiers globaux : on ne sait rien.** Nous demandons au Gouvernement de nous remettre une copie détaillée, et de nous dire s'il compte utiliser cette réforme pour faire des économies comme il le fait sur la réforme de l'assurance chômage.

6. **Sur la revalorisation des retraites les moins élevées.** Je salue la proposition visant à augmenter à 85% du SMIC net les retraites les moins élevées pour les carrières complètes, comme par exemple celle des agriculteurs.

J'observe toutefois qu'en février 2017, l'Assemblée nationale a voté à l'unanimité la hausse à 85% du SMIC des retraites agricoles et que depuis 2 ans, le Gouvernement refuse que le vote se tienne au Sénat ce qui permettrait l'entrée en vigueur de cette mesure. J'espère que nous n'assisterons pas de nouveau de la part du Gouvernement à un décalage entre les paroles et les actes.